

Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

Madame Roselyne BACHELOT
Ministre de la Culture
3 rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Paris, le 17 juillet 2020

Madame la Ministre,

Nous souhaiterions vous alerter sur les conséquences des mesures de distanciation dans le spectacle vivant et sur les difficultés que nos entreprises rencontrent à l'occasion du redémarrage de leurs activités.

En effet, un certain nombre de nos adhérents nous informe de dispositions très contraignantes que leur imposent les théâtres et salles de spectacles, du fait des règles de distanciation physique actuellement en vigueur.



Deux types de problèmes se font jour.

Premièrement, en raison des mesures de distanciation imposant de laisser un espace entre chaque spectateur ou groupe de spectateurs, un nombre croissant de théâtres municipaux informent nos adhérents qu'ils ne réouvriront pas leurs salles de spectacles avant le 1^{er} janvier 2021, du fait des conséquences économiques liées aux pertes de recettes causées par ces règles.

Deuxièmement, certains de nos producteurs qui organisent des tournées de compagnie étrangère, se voit aujourd'hui imposés de réduire drastiquement leur jauge, alors même que tous les billets sont déjà vendus depuis fort longtemps.

À la lecture de ces deux types de problème, on comprend bien la situation dans laquelle sont placées nos entreprises. Une reprise dans de telles conditions les placerait dans de grandes difficultés voire, pourrait les conduire à la faillite.

Ainsi, au moment où le président de la République et son Gouvernement imposent le port du masque dans les lieux clos, est-il toujours nécessaire de réserver une place entre chaque personne du public, ou groupe ; puisqu'ils devront désormais porter un masque durant toute la représentation ?

Ces mesures sanitaires avec masque ne pourraient-elles d'ailleurs pas s'appliquer également au public debout dans les salles de concert, sans devoir laisser un mètre entre chaque personne ? Et ce, afin de pouvoir présenter des spectacles en jauges complètes.

Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

Nous avons suivi avec intérêt les déclarations que vous avez faites ces derniers jours à la presse, c'est pourquoi nous vous demandons que le Gouvernement prenne des décisions allant dans ce sens.

Les réponses à ces questions dans les prochains jours auraient un impact extrêmement positif pour la reprise des spectacles et permettraient de convaincre les théâtres de redémarrer leurs activités dès septembre prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos demandes et restons à votre disposition.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Jean-Claude LANDE
Président



Philippe CHAPELON
Délégué général